

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5152 - Mercredi 1er Juillet 2026 - Prix : 200 Fc

« ZÉRO DATA DAY » :

L'ACTIC appelle au boycott des recharges ce mercredi



SOCIÉTÉ :

**Les retraités réclament une pension
digne et des réformes urgentes**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

15 Muharam 1447

Prières aux heures officielles

Du 1er au 05 Juillet 2026

Lever du soleil:

06h 28mn

Coucher du soleil:

17h 54mn

Fadjr : 05h 16mn

Dhouhr : 12h 15mn

Ansr : 15h 09mn

Maghrib : 17h 57mn

Incha: 19h 11mn



CULTURE :

Mutsamudu et Domoni évaluées par l'UNESCO

Une délégation d'expert de l'UNESCO a évalué le 25 juin dernier les médinas de Mutsamudu et Domoni. Après l'évaluation, les experts doivent formuler des recommandations techniques destinées à renforcer le dossier de candidature des Comores avant son examen par le Comité du patrimoine mondial.

Composée d'ambassadeurs auprès de l'UNESCO, d'experts internationaux, de représentants de la Fondation ALIPH et du ministère de la Culture, la délégation poursuit sa mission d'évaluation des médinas comoriennes candidates à l'inscription au patrimoine mondial. Son objectif est d'établir un diagnostic technique portant sur l'état de conservation des sites, leur authenticité ainsi que les dispositifs de gestion et de protection existants. Les conclusions de cette mission viendront alimenter le dossier avant son examen par le Comité du patrimoine mondial. Jeudi dernier, la délégation a été reçue à la mairie de Mutsamudu. Dès son arrivée à l'aéroport d'Anjouan, elle a été accueillie par des chants traditionnels et culturels. Autorités locales, représentants diplomatiques et habitants ont réservé un accueil chaleureux aux visiteurs. Dans son allocution, le maire de Mutsamudu a rappelé les enjeux de cette candidature. « La médina de Mutsamudu est un ensemble urbain vivant et habité. Notre priorité est d'adopter un plan

de gestion permettant de protéger le bâti en pierre de corail, de sécuriser les structures et de maintenir les services urbains. Sans outils techniques ni financement dédié, l'inscription resterait déclarative », a-t-il déclaré.

Prenant la parole à son tour, Mohamed Soyir Bajrafele, ambassadeur des Comores auprès de l'UNESCO, a rappelé les critères d'évaluation retenus par l'organisation. « Le dossier porte sur six médinas héritées de l'histoire des sultanats. L'UNESCO examine l'authenticité, l'intégrité et la capacité institutionnelle à assurer leur protection sur le long terme. Cette mission permet de confronter le dossier présenté à la réalité du terrain », a-t-il expliqué. À l'issue de cette rencontre, les experts se sont rendus à la citadelle de Mutsamudu afin d'examiner la trame urbaine, les remparts ainsi que les matériaux traditionnels utilisés dans le bâti ancien. Le lendemain, la mission a poursuivi ses travaux à Domoni. Accueillie à la mairie, la délégation a effectué une visite guidée des médinas sous la conduite de l'ambassadeur Bajrafel. Les gardiens du patrimoine culturel de Domoni ont assuré l'organisation de cette immersion. La visite a porté sur les maisons à balcons en bois, les mosquées historiques et le réseau de ruelles qui structure la cité. Le maire de Domoni a présenté les besoins identifiés par la commune.

« Domoni conserve un ensemble architectural cohérent ainsi que



des savoir-faire transmis de génération en génération. Nous devons d'abord documenter scientifiquement le bâti et former des artisans aux techniques de restauration adaptées. Nous sollicitons un appui pour définir un périmètre de protection et mettre en place un système de suivi régulier », a-t-il affirmé. La visite s'est déroulée en présence de Rastami Mouhidine, de représentants du CNDRS, du ministère de la Culture, de la Direction générale de la culture et des membres du Collectif du patrimoine des

Comores (CPC). Les experts ont collecté des données sur les vulnérabilités des sites, l'état des structures et les usages actuels des médinas. Leur travail consiste à vérifier la cohérence entre les documents transmis et les observations effectuées sur le terrain.

Pour le Collectif du patrimoine des Comores, cette étape demeure avant tout un exercice technique. « Nous sommes dans une phase d'évaluation et non de communication. L'objectif est d'identifier les écarts éventuels et d'ajuster le dossier

avant sa présentation au Comité du patrimoine mondial », indique le CPC. Mutsamudu et Domoni figurent parmi les médinas proposées par les Comores pour une inscription au patrimoine mondial. La délégation poursuit actuellement ses travaux et remettra prochainement ses observations préliminaires aux autorités. Le dossier devra ensuite suivre l'ensemble de la procédure d'évaluation de l'UNESCO avant toute décision d'inscription.

El-Aniou Fatima

CULTURE :

L'héritage de Mbaé Trambwe érigé en protection pour l'enfance

C'est sur la place Changani que la Fête nationale Mbae Trambwe s'est clôturée dimanche 28 juin dernier, au terme de trois jours denses entre le CNDRS et Koimbani-Oichili. Conférences, expositions patrimoniales, ateliers pratiques et veillée poétique, tout s'est tenu dans le même cadre de célébration. L'édition 2026, placée sous le thème « Mbae Trambwe et sa vision protectrice de l'enfant », restera, selon les organisateurs, gravée dans les mémoires.

Tout avait commencé vendredi au centre national de documentation et de recherche scientifique. Devant une salle comble où notables en boubou brodé côtoyaient la jeunesse, la Fondation a ouvert les festivités par une double proposition : réfléchir et transmettre. Deux voix ont donné le ton. Saifillah Ibrahim, enseignant et ancien président de la Fondation, a rappelé que Mbae Trambwe n'est pas une figure figée mais une pédagogie vivante. Il a défendu trois

pilliers : le verbe comme outil de protection, la solidarité villageoise comme filet social, et la valorisation du savoir local contre le décrochage. « Protéger, ce n'est pas enfermer, c'est outiller », a-t-il résumé.

Lui a succédé Abu Sumayat,

enseignant et prédicateur, qui a interpellé les familles. Maison, école et mosquée doivent, selon lui, former un rempart commun contre les violences ordinaires, l'abandon affectif et l'exposition précoce aux écrans. Une éthique où chacun est

gardien de l'enfant de l'autre. La réflexion s'est alors prolongée dans la cour du CNDRS avec une exposition en deux volets : dégustation de plats du terroir et démonstrations de l'atelier tenues traditionnelles. Par ailleurs, le programme annoncé du

26 au 28 juin, s'est poursuivi à Koimbani. Samedi, ateliers, concours interscolaire en langues comoriennes et veillée poétique ont rythmé la journée, confirmant l'ancrage intergénérationnel.

Dimanche, la cérémonie officielle sur la place Changani a pris des airs de consécration. Sur l'estrade, face à une foule compacte mêlant familles, grands notables, figures politiques nationales, étudiants et touristes, la Fondation Mbae Trambwe a déroulé un protocole solennel. Les lauréats des concours ont été récompensés, artistes et exposants salués dans une ambiance festive. Quarante et un ans après ses premières éditions, la fête confirme son statut de rendez-vous identitaire. L'édition 2026 n'a pas seulement célébré un roi-poète, elle a imposé une méthode. Celle de faire de la culture un véritable outil de protection sociale, notamment des enfants, porteurs d'avenir.

Hamdi Abdillahi Rahilie



« ZÉRO DATA DAY » :

L'ACTIC appelle au boycott des recharges ce mercredi

L'Association comorienne des technologies de l'information et de la communication (ACTIC) a lancé, ce mercredi 1er juillet, l'opération citoyenne « Zéro Data Day ». Le mot d'ordre est simple : ne procéder à aucune recharge téléphonique ni à aucun achat de forfait internet auprès des opérateurs YAS et HURI pendant 24 heures.

L'ACTIC a présenté cette initiative lors d'une conférence de presse organisée lundi 29 juin à Moroni. L'association appelle les Comoriens à suspendre toute recharge mobile afin de dénoncer des tarifs jugés trop élevés, une qualité de service insuffisante, l'absence de concurrence réelle entre les deux opérateurs et le non-respect présumé de leurs cahiers des charges. Elle réclame des offres plus adaptées au pou-

voir d'achat des ménages comoriens. Selon l'association, cette journée vise à envoyer un signal économique fort et immédiat aux opérateurs, tout en restant une action pacifique n'entraînant aucune perturbation des réseaux. L'ACTIC résume sa démarche autour de trois objectifs. Le premier est d'interpeller YAS et HURI sur le rapport qualité-prix de leurs offres mobiles. Le deuxième consiste à défendre le pouvoir d'achat des consommateurs comoriens, pénalisés selon elle par les tarifs actuels. Le troisième vise à promouvoir un accès au numérique plus juste, plus abordable et plus inclusif. Pour l'association, l'accès au numérique doit être considéré comme un droit et non comme un privilège.

Le président de l'ACTIC, Hamidou Mohoma, a précisé les motivations de cette mobilisation. « Il s'agit d'interpeller la population

comorienne et d'observer un mercredi sans recharge », a-t-il déclaré. Il a présenté cette campagne comme l'aboutissement d'un combat mené depuis plusieurs années pour la protection des consommateurs. Il a toutefois insisté sur le fait que l'ACTIC n'est pas opposée aux opérateurs eux-mêmes, mais qu'elle conteste le niveau des prix pratiqués et la qualité des services proposés. Pour étayer son argumentaire, Hamidou Mohoma a évoqué la situation dans la région. Il a rappelé que le produit intérieur brut par habitant des Seychelles est estimé à près de 14 000 dollars, contre environ 1 500 dollars aux Comores. Selon lui, il est donc difficile de justifier des niveaux de prix comparables entre des pays aux réalités économiques aussi différentes.

Le président de l'ACTIC a également détaillé les offres proposées par les opérateurs. Selon les don-

nées présentées, le coût du gigaoctet s'élève à environ 666 francs comoriens chez YAS et à 500 francs chez HURI. Les forfaits à 20 000 francs offrent respectivement 30 gigaoctets chez YAS et 40 gigaoctets chez HURI. Il a également indiqué que certaines offres permettent d'accéder à 50 gigaoctets pour le même montant. Toutefois, une fois le volume de données consommé, le débit est fortement réduit, entraînant une dégradation importante de la qualité de connexion. L'ACTIC dénonce par ailleurs ce qu'elle considère comme une double facturation injustifiée. Selon son président, les consommateurs paient séparément l'accès à internet mobile et l'accès internet fixe à domicile, alors que la capacité fournie par la fibre optique est commercialisée selon un tarif unique auprès des opérateurs.

L'association critique également le fonctionnement du marché des

télécommunications aux Comores. Hamidou Mohoma estime qu'il n'existe plus de véritable concurrence entre les deux opérateurs et affirme qu'aucun d'eux ne respecte pleinement les obligations prévues dans leurs cahiers des charges. Le secrétaire général de l'ACTIC, Chamsoudine Soudjay, a insisté sur la dimension sociale de la mobilisation. « Il est temps que les opérateurs comprennent qu'on ne peut pas continuer à faire supporter ces coûts aux consommateurs », a-t-il déclaré, qualifiant cette journée d'action de « premier avertissement ». L'association n'exclut pas d'élargir ou de prolonger la mobilisation en l'absence de réponse des opérateurs. La réaction de YAS, de HURI et des autorités publiques pourrait désormais déterminer la suite du mouvement.

El-Aniou Fatima

SOCIÉTÉ :

Les retraités réclament une pension digne et des réformes urgentes

Réunis en assemblée générale annuelle ce dimanche 28 juin à Fomboni, les membres de l'Association des Retraités des Comores (ARC), ont dressé un constat préoccupant de leur situation. Au-delà des questions statutaires inscrites à l'ordre du jour, la rencontre a été marquée par un appel pressant en faveur d'une réforme

du système de retraite, d'une revalorisation des pensions et d'un meilleur respect des droits des retraités.

Les retraités comoriens ont profité de leur assemblée statutaire organisée cette année à Mohéli, le dimanche 28 juin à la salle multifonctionnelle de Fomboni, pour faire entendre leurs préoccupations face à une situation qu'ils jugent de plus en plus difficile. Cette rencontre, convoquée par le bureau exécutif de l'Association des Retraités des Comores (ARC), a réuni de nombreux pensionnés venus des quatre coins du pays autour des enjeux liés à leur avenir. La séance a débuté par une cérémonie protocolaire, suivie de l'approbation du bureau régional de

Mohéli et des interventions des présidents des bureaux régionaux. Son président, Andjibou Ali Saïd a ensuite présenté le rapport d'activités ainsi que le bilan moral et financier de l'exercice 2025.

Mais les débats ont surtout été dominés par les revendications des retraités, qui appellent les autorités à engager des réformes profondes du système de retraite. Leur principale exigence concerne le paiement régulier des pensions, qu'ils considèrent comme indispensable pour faire face aux dépenses quotidiennes dans un contexte de vie de plus en plus coûteux. Les participants demandent également une revalorisation des pensions, en souhaitant que leur calcul soit aligné sur une valeur indiciaire de 1

800 francs comoriens, à l'image de celle appliquée aux fonctionnaires en activité. Selon eux, les montants actuellement versés ne permettent plus aux retraités de vivre dans des conditions décentes. Autre sujet de mécontentement, le mécanisme de rachat des pensions a été vivement critiqué. Les retraités dénoncent un système qu'ils jugent injuste et peu transparent, et plaident pour sa suppression au profit d'un dispositif plus équitable.

L'assemblée a également insisté sur la nécessité de renforcer la représentation des retraités au sein du conseil d'administration de la Caisse de retraite, afin que leurs préoccupations soient davantage prises en compte dans les décisions. Les participants ont, en outre, appelé à une révi-

sion des textes régissant la Caisse de retraite des Comores et à la mise en place d'une commission tripartite réunissant l'État, la Caisse de retraite et les représentants des retraités pour instaurer un dialogue permanent. Enfin, une attention particulière a été accordée à la situation des femmes retraitées, dont les difficultés spécifiques nécessitent, selon les participants, des réponses adaptées. À travers cette mobilisation, les retraités comoriens espèrent convaincre les pouvoirs publics d'engager des réformes durables afin de garantir à tous les pensionnés une retraite plus juste, plus stable et plus digne.

Riwad

LUTTE CONTRE LE COMMERCE ILLICITE ET LES ARMES LÉGÈRES :

Une formation stratégique lancée à Moroni

Une formation régionale consacrée à la lutte contre le commerce illicite et la prolifération des armes légères et de petit calibre a été officiellement lancée lundi 29 juin. Organisée au profit des États membres de la Ligue des États arabes, cette session se poursuivra jusqu'au 3 juillet et réunit des participants issus de divers horizons institutionnels et sécuritaires.

Représentant le ministre de l'Intérieur et de la Défense, le directeur de cabinet Abderrahmane Boina a ouvert les travaux en soulignant

l'importance de cette initiative dans un contexte marqué par l'évolution des menaces sécuritaires. « C'est pour moi un grand honneur de représenter ici le ministre de l'Intérieur et de la Défense. Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de cette formation », a-t-il déclaré, avant d'adresser ses salutations aux participants, aux partenaires internationaux et aux experts mobilisés.

Face à la montée des réseaux criminels transnationaux et à la circulation illicite des armes, le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité s'impose comme une priorité stra-

tégique. « Cette formation représente bien plus qu'un simple transfert de connaissances. Elle est un investissement durable dans le renforcement des compétences de nos forces », a insisté le représentant du ministre. Pour les autorités, l'enjeu est clair : améliorer la capacité des États à prévenir les trafics et à garantir la sécurité des populations. « En consolidant les capacités de nos cadres, nous renforçons l'aptitude de notre pays à prévenir les trafics, à protéger ses frontières et à garantir la sécurité des populations », a-t-il ajouté.

Durant cinq jours, les participants bénéficieront d'enseignements

spécialisés, d'échanges d'expériences et d'exercices pratiques. « Les participants bénéficieront d'enseignements spécialisés ainsi que sur la coopération régionale et internationale, essentielle pour lutter efficacement contre ce phénomène », a conclu Abderrahmane Boina. À travers cette initiative, les organisateurs entendent renforcer la coordination entre les pays membres et promouvoir une réponse collective face aux défis sécuritaires contemporains.

Mohamed Ali Nasra

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
 Hamdi Abdillahi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES :

103 cas enregistrés au premier semestre à Ngazidja

La cellule d'écoute de Ngazidja a enregistré 103 cas de violences sexuelles entre janvier et juin 2026, selon sa directrice, Nassabya Ibouroi. Ce bilan, qui ne concerne que les victimes prises en charge par cette structure, illustre l'ampleur d'un phénomène encore largement sous-déclaré aux Comores, faute de statistiques nationales consolidées.

Sur l'île de Ngazidja, la cellule d'écoute a recensé 103 cas au cours du premier semestre 2026. Ces données ne couvrent toutefois qu'une partie de la réalité, puisqu'elles concernent uniquement les personnes ayant sollicité les services de la structure. « Sur l'île de Ngazidja, entre janvier et juin 2026, près de 103 cas ont été enregistrés par la cellule d'écoute », a indiqué Nassabya Ibouroi. Elle précise néanmoins que ce chiffre reste une estimation de l'ampleur du phénomène, en l'absence d'un système national de collecte de données consolidées. La cellule d'écoute accueille les victimes, les informe

sur leurs droits et les oriente vers les services de santé, l'accompagnement psychosocial ainsi que les autorités judiciaires lorsque celles-ci souhaitent engager des poursuites. Les données qu'elle compile reflètent donc uniquement son activité et non l'ensemble des cas survenus dans le pays.

Du côté des praticiens du droit, les constats diffèrent selon le volume et la nature des dossiers traités. Me Djamel El-Dine Bacar estime qu'une trentaine d'affaires de violences sexuelles sont portées devant la justice chaque année à Ngazidja. « Je ne saurais le dire avec exactitude, mais je pense que, sur Ngazidja, on est dans une trentaine de dossiers par an », explique-t-il, tout en reconnaissant l'absence de statistiques officielles partagées entre les juridictions et les structures d'accompagnement. Pour sa part, Me Yahaya Mohamed Djamil, avocat stagiaire au barreau de Moroni, souligne la place prépondérante de ce type d'affaires dans son activité. Selon lui, près de 90% des dossiers qu'il traite concernent des agres-

sions sexuelles. Cette proportion reflète la spécialisation ou le profil de sa clientèle et ne constitue pas une statistique représentative de l'ensemble des affaires judiciaires.

Les différents chiffres disponibles décrivent ainsi des réalités complémentaires plutôt que contradictoires. Les données de la cellule d'écoute concernent les victimes accompagnées, tandis que celles évoquées par les avocats portent uniquement sur les dossiers suivis dans leurs cabinets respectifs. Les acteurs de terrain rappellent que les violences sexuelles demeurent largement sous-déclarées. La peur des représailles, la honte, les pressions familiales, la stigmatisation sociale ou encore la méconnaissance des recours disponibles empêchent de nombreuses victimes de saisir les structures compétentes ou la justice. Pour répondre à ces difficultés, la cellule d'écoute met l'accent sur un accueil confidentiel, une écoute bienveillante et une orientation rapide vers les services médicaux, psychologiques et judiciaires. L'objectif est de garantir une prise



en charge adaptée tout en respectant le choix des victimes quant à la suite des démarches.

À travers ses permanences quotidiennes, la structure rappelle qu'un accompagnement gratuit et confidentiel est accessible à toute personne victime de violences sexuelles. Souvent, souligne-t-elle, la première étape consiste simplement à être écoutée dans un cadre sécurisé. Si les 103 cas enregistrés en six mois ne reflètent pas l'ensemble de

la situation à Ngazidja, ils témoignent néanmoins d'un phénomène préoccupant qui mobilise fortement les structures d'accompagnement et les professionnels du droit. Ils rappellent également l'importance de renforcer les dispositifs de prévention, de protection des victimes et de production de statistiques nationales fiables afin de mieux orienter les politiques publiques.

El-Aniou Fatima

SANTÉ :

Le projet CoReg clôture une étape clé aux Comores

Réunis à Itsandra le lundi 29 juin dernier, autorités comoriennes, partenaires techniques et financiers ainsi que professionnels de santé ont marqué la clôture du projet de renforcement de la coopération régionale en santé (CoReg), lancé en 2021 pour améliorer durablement l'offre de soins aux Comores à travers la formation, l'expertise médicale et la coopération régionale.

La cérémonie de clôture du projet CoReg a mis en lumière un programme qui aura contribué à la structuration du système de santé comorien. Pendant cinq ans, cette initiative portée conjointement par l'Union des Comores et ses partenaires, notamment la France, l'Agence française de déve-

loppement et Expertise France, a permis de renforcer les compétences locales et de développer des filières de soins jusque-là peu accessibles. Dans son intervention, l'ambassadeur de France, dont le discours a été lu par Samuel Pasquier, a insisté sur les résultats concrets du projet. « Nous pouvons affirmer que, depuis sa mise en œuvre, le projet a accompagné 32 missions d'expertises médicales et formé 675 agents de santé des Comores dont 363 femmes », a-t-il déclaré. Il a également souligné que « ce projet a largement contribué à la redynamisation des filières de soins aux Comores », mettant en avant une dynamique de transformation portée par un partenariat étroit avec les autorités nationales.

Parmi les avancées majeures

figure la formation spécialisée de dix médecins comoriens à l'étranger, notamment au Sénégal. « Ces médecins se sont engagés à revenir travailler dans les structures hospitalières bénéficiaires », a précisé le représentant de l'ambassade, soulignant une stratégie axée sur la durabilité et l'impact à long terme. Le projet a également soutenu des stages pratiques dans des domaines essentiels comme la dialyse, la diabétologie et la prise en charge des grands brûlés. Le secrétaire général du ministère de la Santé, Soudjay Mohamed, a pour sa part mis en avant la portée institutionnelle de cette coopération. « Cette rencontre constitue bien plus qu'une simple cérémonie de clôture. Elle représente un moment privilégié de redevabilité, de partage d'expériences et de

réflexion collective », a-t-il affirmé. Revenant sur les défis rencontrés, il a reconnu que « le projet a dû faire face à plusieurs contraintes », avant de souligner que « ces contraintes ont été transformées en opportunités », notamment grâce au développement de la coopération Sud-Sud avec le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Au-delà des résultats quantitatifs, les intervenants ont insisté sur la création d'un réseau régional solide. « Le principal héritage du projet réside dans ce capital humain et institutionnel », a déclaré Soudjay Mohamed, mettant en avant une coopération fondée sur la confiance et le partage d'expertises. Alors que la phase opérationnelle du projet s'achève, les autorités comoriennes appellent à capitaliser sur les acquis. « La clôture ne marque nullement la

fin de notre engagement. Elle ouvre une nouvelle étape », a insisté le secrétaire général, évoquant la nécessité de consolider les filières spécialisées et de renforcer les capacités nationales. Du côté français, l'engagement en faveur de cette coopération a été réaffirmé avec force. « Vive la coopération entre les Comores et la France. Vive l'amitié entre nos deux pays », a conclu le représentant de l'ambassade, traduisant la volonté commune de poursuivre cette dynamique. À travers ses résultats et les perspectives qu'il ouvre, le projet CoReg s'impose comme un levier structurant pour un système de santé comorien plus résilient, mieux organisé et tourné vers l'avenir.

Mohamed Ali Nasra

HABARI ZA UDUNGA

Notre tendance à contourner les difficultés face à l'Intelligence Artificielle

Comme souvent, nous sommes confrontés à des défis dont la résolution ne peut se limiter à la gestion ponctuelle des crises ou au règlement temporaire des conflits. Elle exige surtout la mise en place de mécanismes permanents de communication, de dialogue et de concertation afin d'éviter de nous enfermer dans des débats stériles auxquels nous sommes malheureusement trop habitués.

Cette situation s'explique en grande partie par l'absence, à différents niveaux de responsabilité, d'une véritable stratégie claire et structurée dans ce domaine. Pourtant, le rôle du discours politique

dans notre société, notamment lorsqu'il s'agit de définir les priorités en matière de développement, est étroitement lié à la question de la bonne gouvernance. Celle-ci demeure le fondement de toute politique publique ambitieuse, capable de positionner un pays dans le concert des nations. Comment expliquer qu'à l'heure actuelle, marquée par l'explosion des technologies de l'information et de la communication, renforcée aujourd'hui par l'arrivée de l'intelligence artificielle, nous éprouvons encore autant de difficultés à gérer efficacement la circulation de l'information dans un espace aussi restreint que le nôtre ?

Nous semblons davantage occu-

pés à mettre en place des mécanismes de réaction pour freiner la propagation d'informations, souvent approximatives ou fausses, alors même qu'une partie de la population les accueille sans véritable esprit critique. Il appartient donc aux différentes institutions et structures existantes de développer des dispositifs plus efficaces pour garantir la diffusion d'informations fiables et crédibles. Une telle démarche permettrait de créer une dynamique collective dépassant les réponses immédiates et les visions limitées au court terme. La ratification du code de l'information, obtenue notamment grâce à l'engagement remarquable des professionnels de la presse, constitue certes une avancée

importante. Mais elle ne saurait être considérée comme une finalité.

Notre tendance à contourner les difficultés, qui peut parfois apparaître comme un réflexe d'adaptation, ne suffit pas à garantir la consolidation durable des acquis dans un domaine aussi stratégique. Comme nous l'avons déjà souligné, le volume d'informations qui sera généré et amplifié par l'intelligence artificielle pourrait, si nous n'y prenons garde, devenir un véritable torrent capable de submerger ceux qui ne disposent pas des outils nécessaires pour en comprendre les enjeux. En réalité, il n'existe pas toujours de réponse simple permettant de résoudre instantanément un problème donné.

Depuis longtemps, nos dirigeants dans les îles de la Lune ont souvent évolué dans une forme d'équilibre incertain, hésitant entre différentes orientations. Il est désormais nécessaire de définir une véritable feuille de route et de s'y tenir avec constance. La géopolitique doit désormais dialoguer avec la science politique dans notre propre contexte national. Il nous faut sortir d'une vision trop fermée de notre environnement et mieux intégrer les transformations du monde contemporain. Autrement, tout le reste ne serait qu'un exercice de style sans véritable portée.

Mmagaza

Sept ans après son dernier sacre au niveau national, Fomboni Club est de retour au plus haut sommet du football comorien. Durant la semaine de compétition, l'équipe de Fomboni a été la plus constante, s'appuyant sur l'expérience d'un effectif, qui a l'habitude de jouer ces genres de compétitions. Après six ans de domination de la ligue régionale de Ngazidja, Mwali triomphe de nouveau au sommet.

On a l'habitude de dire, que les bonnes sauces se font dans les vieilles marmites. S'agissant de Fomboni, l'adage n'a jamais été aussi vrai. Composée autour de trois vieux briscards du football national (Sada Abdallah, Raidou Bacar et capitaine Faouz), l'équipe de Fomboni s'impose en taille patron, comme la meilleure formation comorienne de la saison 2026. Et pourtant, tout n'a pas été facile pour les bleus de Fomboni. Ballotés en championnat régional, les hommes du coach Bouhari, ont dû d'ailleurs céder le trophée de la coupe des Comores à Wemani FC, une autre formation de la capitale. Malgré cette déconvenue, Fomboni Club n'a jamais baissé les bras, plutôt n'a jamais levé le pied, car en réalité l'ob-

CHAMPIONNAT

Fomboni Club, où le sacre de l'abnégation

jectif fixé par les dirigeants était de remporter de nouveau le titre majeur du football comorien. Et à force de courage et d'abnégation, les efforts ont payé au bout d'un suspens hâtant, où Fomboni Club est resté maître absolu de son destin jusqu'à la fin du championnat.

N'en déplaise aux mauvaises langues, Fomboni Club mérite bel est bien son titre de champion des Comores, et cela ne doit pas souffrir d'aucune contestation. Opposé au champion de Ngazidja, Volcan Club lors de la première journée, Fomboni Club a du faire le dos rond face à une équipe bien en place. Parfois dépassé par la vitesse des attaquants de Volcan Club, le bloc défensif de Fomboni a toutefois parvenu à garder sa cage inviolée grâce à un bon repli défensif, et à la vigilance d'un meilleur gardien du tournoi, l'international Mahamed Fadjidou. Ce match nul, bien qu'il ne soit pas une bonne affaire sur le coup, il permettait au club de garder un joker pour la fin, dans la mesure où, tout devait se jouer lors de l'ultime journée contre le régional de l'étape, Gombessa Sport de Mutsamudu.

La défaite des rouges de Mutsamudu lors de la deuxième journée contre Volcan Club (2-1), fut une aubaine pour Fomboni, qui voyait la ces prédictions se réalisaient. En se présentant au stade de Hombo pour l'ultime journée, le club de la capitale anjouanaise, n'avait en effet rien à prouver. Avec aucun espoir d'être couronnés, les rouges n'avaient plus la motivation et d'ailleurs ça s'est ressenti dans les tribunes, qui sont restées désertes. Loin de se soucier de la psychologie de son adversaire, Fomboni a joué sa partition. Et il a su bien joué, qu'au bout des 90 minutes de jeu, il s'est imposé par deux buts à rien malgré l'expulsion de son gardien de but. Avec l'expérience du temps acquise au fil des années, Fomboni Club reste un élément essentiel du championnat des Comores, et à chaque fois, qu'il a eu l'opportunité de représenter le pays dans les compétitions inter-clubs, il a toujours fait avec honneur et courage.

Imtiyaz



FOOTBALL :

Royal Air, revivifie la Coupe de l'unité

Du 1er au 7 juillet, les Comoriens au-delà des préparatifs pour la fête nationale, vivront au rythme du football, et la Coupe du président de la République en particulier. Inscrite dans un programme de développement transversal, la compagnie aérienne, Royal Air se veut aussi le chantre d'un concept qui a du mal à prendre dans le milieu sportif, à savoir le sponsoring des associations sportives.

Dans les tablettes depuis des semaines, la Coupe du président de la République a été officiellement lancée, lundi dernier lors d'un point de presse au siège de

la société dirigée par Abou Ayad. L'idée de cette compétition est de valoriser les joueurs locaux à travers les sélections régionales, tout en mettant en avant l'esprit d'unité nationale. Conscient du rôle social que joue le football dans la société comorienne, la compagnie aérienne a donc pris l'initiative de saisir la balle au bond, et de remettre au goût du jour, l'une des compétitions les plus emblématiques de notre pays. Appelé jadis Coupe de l'unité ou coupe de l'amitié, elle devient la coupe du président, pour célébrer l'initié nationale à travers la semaine de célébration de la fête nationale du 06 juillet.

Sous le format d'une triangulai-

re, le tournoi verra se disputer, les trois sélections régionales (Mwali, Ndzuan, Ngazidja), plus un match d'exhibition regroupant les joueurs étrangers évoluant dans notre championnat, en attendant la participation prochaine d'une sélection régionale venue de Mayotte lors des prochaines éditions. A l'issue du tirage au sort, qui a eu lieu il y a quelques semaines, le calendrier des matchs et le déroulement de la compétition est déjà programmé par les techniciens de la Fédération de Football des Comores. Arrivées hier à Moroni, les deux sélections de Mwali et de Ndzuan vont s'affronter ce jour. Le vainqueur se qualifiera directement pour la finale, alors que

le vaincu aura la possibilité de se racheter lors de la deuxième demi-finale, contre la sélection de Ngazidja le 04 juillet, pour une place en finale prévue pour le 07 juillet.

Lors de cette conférence de presse, le directeur général adjoint de Royal Air, Silim Mourid est revenu sur l'implication de la compagnie au sein des associations sportives. « Au-delà de notre volonté de pérenniser cette compétition, faut-il rappeler que Royal Air est déjà impliqué en étant le sponsor officiel du club Chirazienne de Domoni, et d'une équipe de basket de la ville de Ouani » devait-il rappeler. Et de continuer « Toujours dans l'optique de nous investir davantage dans le football,

nous allons signer prochainement un partenariat avec la FFC, comme nous l'avons déjà fait en ce qui concerne la ligue régionale de Ngazidja. » Présent lors de cette rencontre avec la presse, le secrétaire général de la FFC, Hamidou Mradabi a expliqué le rôle de la FFC dans cette compétition « Nous sommes là, pour un appui technique pour permettre à cette coupe du président d'être une totale réussite. Notre expertise dans l'organisation des grandes compétitions nationales et internationales sera un atout décisif lors de cette semaine de compétition », s'est-il exprimé en substance.

Imtiyaz

ECONOMIE :

L'UCAEP prépare les Comoriens au marché africain

L'Union des Chambres d'Agriculture, d'Élevage et de la Pêche (UCAEP) a organisé, le mercredi 24 juin, une session de sensibilisation et de vulgarisation consacrée à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF). Réunissant des transformateurs locaux, des élus consulaires ainsi que le personnel de l'institution, cette formation vise à renforcer les connaissances des acteurs nationaux afin qu'ils puissent tirer pleinement parti des perspectives offertes par le plus vaste marché intégré du continent.

Dans une salle réunissant responsables institutionnels, experts et professionnels des secteurs agricole, de l'élevage et de la pêche, le président de l'UCAEP, Abdillah Msaidie, a rappelé les enjeux de cette initiative. «

Cette formation de sensibilisation et de vulgarisation de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine s'inscrit dans notre volonté de mieux outiller les acteurs nationaux », a-t-il déclaré à l'ouverture des travaux. Organisée dans le cadre du programme CADAST, avec l'appui de l'ESAMI, du centre TRAPCA et de l'ACBF, cette session entend préparer les opérateurs économiques comoriens à intégrer un marché continental de près de 1,4 milliard de consommateurs. Revenant sur l'adhésion des Comores à la ZLECAF, Abdillah Msaidie a rappelé que le pays « a franchi une étape décisive le 11 février 2023 », marquant ainsi sa volonté de s'inscrire pleinement dans la dynamique du commerce intra-africain.

Une évolution qui ouvre, selon lui, de nouvelles perspectives pour

les filières agricoles, de l'élevage et de la pêche. « La ZLECAF représente une chance historique pour notre pays de conquérir de nouveaux marchés », a-t-il affirmé, citant notamment des produits à fort potentiel comme la vanille, le girofle et l'ylang-ylang. Pour y parvenir, il estime indispensable de développer davantage la transformation locale afin d'accroître la valeur ajoutée des productions nationales. « La participation à la ZLECAF est tributaire de notre capacité à produire, transformer et valoriser nos produits locaux », a-t-il insisté. En marge de la formation, le président de l'UCAEP a expliqué que l'objectif est avant tout de sensibiliser les différents acteurs aux enjeux de cet accord continental, mais également de former des relais capables de diffuser ces connaissances auprès des producteurs et des opérateurs éco-

nomiques dans tout le pays.

Rappelant que « l'économie comorienne repose structurellement sur l'agriculture », il a invité les producteurs à anticiper les exigences d'un marché de plus en plus concurrentiel, où la qualité, la compétitivité et la transformation des produits seront déterminantes. Il a également évoqué une opportunité à court terme : les prochains Jeux des Îles de l'océan Indien. Cet événement, a-t-il souligné, représente une occasion de promouvoir les produits locaux auprès des nombreux visiteurs attendus. « Nous encourageons nos agriculteurs et nos pêcheurs à intensifier leur produc-

tion tout en garantissant sa qualité », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Nous devons nous organiser pour assurer jusqu'à 90% de leurs besoins », faisant de cette échéance un véritable tremplin pour valoriser le Made in Comoros. À travers cette initiative, l'UCAEP entend favoriser une meilleure appropriation de la ZLECAF par les acteurs économiques nationaux. Une étape essentielle pour permettre aux Comores de renforcer leur compétitivité et de tirer pleinement profit des opportunités offertes par l'intégration économique africaine.

Mohamed Ali Nasra

La gazette des Comores,
Savoir et comprendre

COMMERCE :

Poser les jalons de la qualité post-OMC

Du 22 au 25 juin, le ministère de l'économie a réuni le comité national SPS pour un atelier de mise à niveau. Avec l'appui de la CNUCED, de la Banque islamique de développement (BID) et du Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), le pays franchit une première étape concrète après son adhésion à l'OMC.

A mis comme le 165e membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le 21 août 2024, notre pays doit désormais appliquer les règles de transparence : notifier ses réglementations techniques et ses mesures

sanitaires et phytosanitaires (OTC/SPS), puis suivre celles de ses partenaires. Dans ce cadre, les membres du CNSPS ont travaillé la semaine dernière à un atelier de quatre jours, réunissant les ministères de l'économie et de l'agriculture, l'INRAPE, les chambres de commerce et la Fédération des consommateurs, pour une approche intersectorielle du contrôle des produits locaux et importés. Cette sensibilisation ne visait pas seulement la conformité, mais aussi l'alignement de la réglementation nationale, de former les administrations et de doter le pays d'outils numériques capables de notifier toute nouvelle mesure commerciale dans

les délais.

Daniel Ramos, juriste à l'OMC et participant, a détaillé le dispositif mis en place : « mise en place et formation de deux unités spécifiques, une pour les aspects techniques et une pour les mesures sanitaires, pour gérer les flux d'informations ». Selon lui « le pays dispose désormais de deux points d'information opérationnels et formés pour assurer la transparence commerciale. L'objectif final est d'améliorer la qualité des produits pour protéger les consommateurs locaux et faciliter l'accès aux marchés étrangers ». En effet, sans points d'information OTC/SPS fonctionnels, aucune notification ne part vers Genève, et les exporta-

teurs comoriens risquent d'être exposés à des rejets aux frontières. L'autre décision est d'opérationnaliser le code de l'élevage, déjà approuvé en février et jugé complet sur le plan de la santé animale, mais encore peu appliqué.

Josefina Holze, experte des Nations unies, a insisté sur le passage au terrain : « mettre en œuvre des actions concrètes pour que le code de l'élevage soit appliqué sur le terrain par les éleveurs, les vétérinaires et les consommateurs, ainsi qu'une mise en place d'un système de qualité. Et poursuivre le processus législatif pour structurer le contrôle qualité national ». L'objectif est donc de garantir des produits sains pour le mar-

ché intérieur et lever les obstacles techniques au commerce, afin que les exportations comoriennes, vanille, ylang-ylang, girofle, produits halieutiques, trouvent leur place à l'étranger. À l'issue des travaux, trois priorités ont été retenues : finaliser la loi qualité, activer les points d'information SPS/OTC et former les acteurs à la notification avec un calendrier opérationnel. C'est le passage du statut de membre à celui d'acteur : notre pays ne se contente plus d'adhérer aux règles, il se donne les moyens de les faire vivre.

Hamdi Abdillahi Rahilie

Numéros utiles

- Police**
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Gendarmerie**
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Immigration**
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37
- Aéroport**
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71
- HÔTELS & RESTAURANTS :**
Le Select 773 00 31
- Port maritime**
Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43
- Hopitaux**
Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34
- Banques**
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40
- MAMWE**
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le, _____
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



Cours de français

Des vacances pour apprendre, s'amuser et progresser en français !

Enfants - Ados

Dès 6 ans

5 séances / semaine
2 h par séance
4 semaines

* des animations & ateliers à la médiathèque

Nouvelle inscription : 25500 FC

Réinscription : 22000 FC

Abonnement médiathèque

4 000 FC (photo + pièce d'identité)

Inscriptions ouvertes jusqu'au

19 juin 2026

Rentrée : 29 juin 2026



 773 10 87
  +269 366 78 37